

La progression de la fréquentation touristique estivale en 2023 est portée par les campings

Insee Flash Centre-Val de Loire • n° 77 • Février 2024

La fréquentation touristique s'est accrue en Centre-Val de Loire durant la saison estivale 2023, avec 3,4 % de nuitées supplémentaires par rapport à l'année précédente. Cet accroissement est porté uniquement par les campings (+14,9 %). Il est encore plus marqué dans le Loir-et-Cher, qui devient le premier département de la région en nombre de nuitées. La clientèle non-résidente est de retour (+8,6 %) et dépasse même son niveau d'avant la crise sanitaire. Les Pays-Bas restent le premier pays d'origine des non-résidents. Le nombre de nuitées en provenance du Royaume-Uni augmente fortement (+15,0 %).

Au cours de la saison estivale de mai à septembre 2023, 6 766 400 nuitées (définitions) ont été enregistrées dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) (définitions) du Centre-Val de Loire. Cette augmentation de 3,4 % par rapport à l'été 2022 (+1,0 % en France métropolitaine) permet de dépasser assez fortement le niveau d'avant la crise sanitaire (+7,4 % par rapport à 2019).

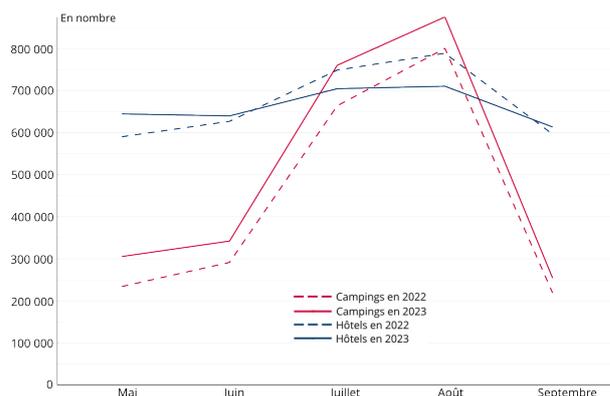
La hausse entre 2022 et 2023 concerne tous les départements de la région. Elle est particulièrement élevée dans le Loir-et-Cher (+9,0 %). Ce département devient le premier de la région en nombre de nuitées en 2023, dépassant ainsi l'Indre-et-Loire. Plusieurs sites touristiques du Loir-et-Cher, comme le zoo de Beauval ou le château de Chambord, ont en effet bénéficié de fréquentations record cette année.

À l'échelle régionale, le nombre de nuitées augmente tous les mois de la saison estivale, excepté août. La forte hausse au mois de mai (+11,5 %) s'explique en partie par trois lundis fériés de plus qu'en mai 2022. L'augmentation du nombre de nuitées est également élevée (+4,3 %) en septembre. Les hébergements ont pu tirer parti des conditions climatiques, le mois de septembre 2023 ayant été le plus chaud enregistré depuis 1900.

Une hausse portée par les campings

La hausse de la fréquentation touristique se concentre uniquement dans les campings : le nombre de nuitées en Centre-Val de Loire en 2023 est supérieur de 14,9 % à son niveau de 2022 (+3,9 % en France métropolitaine). Cette hausse de la fréquentation des campings concerne tous les mois de la saison estivale ► **figure 1**, et en premier lieu le mois de mai (+30,4 %). Sur l'ensemble de la saison, le nombre de nuitées progresse davantage dans les campings situés dans une commune rurale (+17,5 %) que dans ceux des communes urbaines (+5,0 %). Le taux d'occupation augmente de 8,1 points pour les premiers et de 2,5 points pour les seconds.

► 1. Évolution du nombre de nuitées en hôtel et camping en Centre-Val de Loire en 2023



Lecture : En août 2023, 710 200 nuitées ont été enregistrées dans les hôtels du Centre-Val de Loire.

Champ : Nuitées des résidents et non-résidents, de mai à septembre, dans les hôtels et campings du Centre-Val de Loire.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme, enquêtes sur la fréquentation des hébergements touristiques 2022 et 2023.

À l'échelle infra-régionale, le nombre de nuitées en camping augmente dans chaque département du Centre-Val de Loire ► **figure 2**, et en particulier dans le Cher (+20,6 %) et le Loir-et-Cher (+22,3 %).

À l'inverse, le nombre de nuitées en hôtel diminue de 1,1 % au niveau régional (-1,0 % en France métropolitaine). Cette baisse touche le cœur de

► 2. Nombre de nuitées en 2023 et évolution par rapport à l'année 2022

Territoires	Nuitées dans les hôtels		Nuitées dans les campings		Nuitées en AHCT		Nuitées totales	
	En 2023	Evolution 2022-2023 (en %)	En 2023	Evolution 2022-2023 (en %)	En 2023	Evolution 2022-2023 (en %)	En 2023	Evolution 2022-2023 (en %)
France Métropolitaine	107 952 700	-1,0	132 973 800	3,9	49 683 000	-2,2	290 609 500	1,0
Centre-Val de Loire	3 312 000	-1,1	2 536 600	14,9	917 800	-7,0	6 766 400	3,4
Cher	342 000	-4,3	147 600	20,6	8 700	8,9	498 300	2,1
Eure-et-Loir	363 100	-1,7	79 500	4,7	48 200	10,8	490 800	0,4
Indre	203 400	-0,5	188 200	3,3	23 000	4,9	414 600	1,5
Indre-et-Loire	1 087 500	0,8	713 000	10,0	294 800	-15,9	2 095 300	0,9
Loir-et-Cher	624 600	0,8	1 122 500	22,3	453 600	-5,8	2 200 700	9,0
Loiret	691 400	-4,0	285 800	9,1	89 500	10,8	1 066 700	0,4

Lecture : Les nuitées en camping ont augmenté de 14,9 % en Centre-Val de Loire en 2023.

Champ : Nuitées des résidents et non-résidents, de mai à septembre, dans les hôtels et campings du Centre-Val de Loire et en France métropolitaine.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme, enquêtes sur la fréquentation des hébergements touristiques 2022 et 2023.

l'été (juillet et août). Sur l'ensemble de la saison, cette diminution concerne uniquement les hôtels des communes urbaines (-3,0 %), alors que la fréquentation des hôtels des communes rurales est en hausse (+4,2 %). Le taux d'occupation des premiers baisse très légèrement (-0,2 point), tandis que celui des seconds augmente un peu (+0,9 point).

À l'échelle infra-régionale, la diminution du nombre de nuitées se retrouve dans la plupart des départements du Centre-Val de Loire. Seuls les nombres de nuitées hôtelières en Indre-et-Loire et dans le Loir-et-Cher sont en légère hausse (+0,8 %).

Le parc des campings et des hôtels est globalement stable par rapport à 2022. En revanche, le nombre d'établissements classés 1 et 2 étoiles diminue, tandis que celui des établissements haut de gamme augmente. C'est particulièrement le cas pour les hôtels (+14 % d'hôtels 4 et 5 étoiles). Cette montée en gamme semble répondre à la demande touristique : d'une part le taux d'occupation des hôtels classés 4 et 5 étoiles est supérieur à celui des établissements classés 1 et 2 étoiles, d'autre part le nombre de nuitées augmente davantage dans les premiers que dans les seconds.

Le taux d'occupation des chambres d'hôtels évolue peu entre les saisons estivales 2022 et 2023, à l'inverse de celui des emplacements de camping : +7 points au niveau régional (de 30 % à 37 %). Hormis l'Eure-et-Loir, tous les départements sont concernés par cette hausse. C'est particulièrement le cas de l'Indre (+11 points) et du Loir-et-Cher (+10 points). En 2023, le taux d'occupation des emplacements de campings du Loir-et-Cher (49 %) est le plus élevé du Centre-Val de Loire. Dans ce département, l'offre s'est adaptée à la demande des touristes par une montée en gamme du parc : le nombre d'emplacements dans les campings 4 et 5 étoiles a en effet augmenté de 13 % entre 2022 et 2023. De surcroît, le taux d'occupation de ces campings haut de gamme est plus élevé que celui des campings classés 1 et 2 étoiles où le nombre d'emplacements a diminué.

Nette progression de la fréquentation de la clientèle non-résidente

La clientèle résidente (**définitions**) réalise 72 % des nuitées des établissements collectifs de tourisme en Centre-Val de Loire. La fréquentation de la région par la clientèle résidente a légèrement progressé en 2023 (+1,5 % de nuitées). Cette hausse est portée uniquement par l'hôtellerie de plein air (+12,7 % de nuitées dans les campings). La fréquentation des hôtels et des autres hébergements collectifs de tourisme est en retrait en 2023 par rapport à 2022.

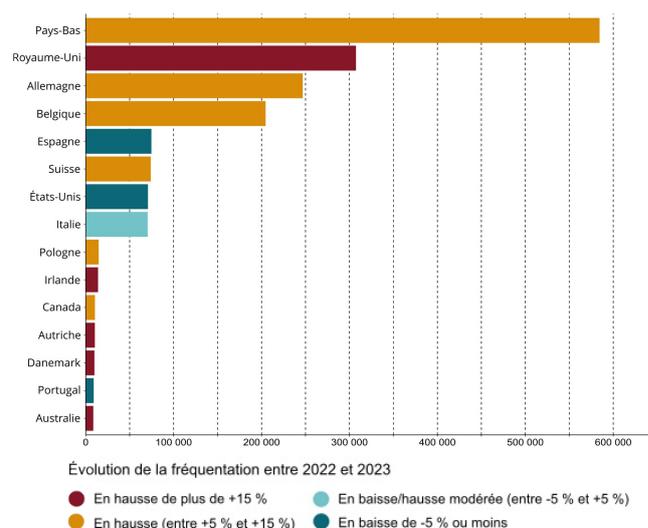
Le nombre de nuitées de la clientèle non-résidente (**définitions**) est en forte progression (+8,6 %) en Centre-Val de Loire, la hausse étant encore plus marquée dans le Loir-et-Cher (+18,4 %). Les records de fréquentation des châteaux de la Loire, attirant entre autres les touristes étrangers, peuvent en constituer un élément d'explication. À l'échelle régionale comme dans chaque département, cette progression du nombre de nuitées des non-résidents est majoritairement portée par les campings (+18,5 % pour le Centre-Val de Loire).

Les Pays-Bas : premier pays d'origine de la clientèle non-résidente

L'Europe est le continent d'origine de la grande majorité de la clientèle non-résidente. Avec 1 667 900 nuitées en Centre-Val de Loire, la clientèle européenne concentre 92,6 % du nombre total de nuitées des non-résidents. Ce volume de nuitées européennes est supérieur de 10,4 % à son niveau de l'été 2022 (+5,2 % en France métropolitaine).

Avec 584 600 nuitées, les Pays-Bas restent le premier pays d'origine de cette clientèle, en hausse de 14,5 % par rapport à 2022 ► **figure 3**. Figurant en deuxième place avec 307 400 nuitées en 2023, la fréquentation des non-résidents domiciliés au Royaume-Uni connaît une augmentation encore plus forte (+15,0 %). En troisième position, les non-résidents originaires d'Allemagne représentent 246 900 nuitées en 2023, en hausse de 9,3 % par rapport à 2022. Les États-Unis restent le premier pays d'origine des clients non-résidents d'un autre continent avec 70 800 nuitées en 2023, malgré une forte baisse (-22,9 %).

► 3. Nombre de nuitées de non-résidents par pays d'origine en Centre-Val de Loire en 2023



Lecture : Le Centre-Val de Loire a enregistré 307 400 nuitées de touristes originaires du Royaume-Uni à l'été 2023. Celles-ci sont en augmentation, de plus de 15 %.

Champ : Nuitées des non-résidents, de mai à septembre, dans les hôtels et campings du Centre-Val de Loire.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques 2023.

Hadrien Gôme, Olivier Diel (Insee)

► Définitions

Les **hébergements collectifs de tourisme regroupent les hôtels, les campings et les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT)** que sont les résidences hôtelières et de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse.

Les **résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France.

Les **non-résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal à l'étranger.

Le **nombre de nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

► Sources

L'enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme a pour objectif l'observation conjoncturelle de la fréquentation et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle couvre trois types d'établissements : les hôtels, les campings et les autres hébergements collectifs de tourisme. Elle est réalisée tous les mois par l'Insee. Jusqu'en 2022, des partenaires régionaux (Comités régionaux de tourisme essentiellement) participaient au financement de cette enquête. Les hôtels sont enquêtés sur toute la France, les campings et les autres hébergements collectifs de tourisme en France métropolitaine uniquement. L'étude porte sur la période estivale de mai à septembre 2023.

► Pour en savoir plus

• **Valaison G.**, « Saison touristique d'été 2023 : La clientèle non résidente confirme son retour », *Insee Focus*, n°306, septembre 2023.

• **Le Brazidec N.**, « Tourisme - Les touristes de retour dans le Centre-Val de Loire en 2022 - Bilan économique 2022 », *Insee Conjoncture Centre-Val de Loire*, n°44, juin 2023.

• **Le Brazidec N., Simonovici M.**, « Davantage d'emplois touristiques du patrimoine et de la culture en Centre-Val de Loire », *Insee Analyses Centre-Val de Loire*, n°91, décembre 2022.

